



C'EST QUOI ?

Une marque attestant de notre conformité au référentiel national qualité.

QUELS CRITÈRES ?

- Critère 1 :** Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- Critère 2 :** L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.
- Critère 3 :** L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- Critère 4 :** L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- Critère 5 :** La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- Critère 6 :** L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Critère 7 :** Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les organismes de formation continue ou par apprentissage, les centres de bilans de compétences et les organismes proposant des accompagnements VAE, s'ils mobilisent des fonds publics ou mutualisés.

- ▶ L'organisme de formation UIMM LYON SERVICES est concerné au titre des activités de formation continue.

QUAND ?

La certification d'UIMM LYON SERVICES a été attribuée le 28 septembre 2021.

Jusqu'au 27 septembre 2024.

À l'issue de cette période de validité un audit de renouvellement sera nécessaire. Entre-temps un audit intermédiaire sera réalisé en avril 2023.

QUELLE VALIDITÉ ?

Plus d'infos ici

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide-lecture-referentiel-qualite.pdf>